Les fibres sociales du tri font chanter les textiles dans le sud

Provence TLC raconte…

Tout commence en Belgique ! Dans le "plat pays", comme aux Pays-Bas, le tri est une culture. Il y a 25 ans, la mère de Thomas Fraineux fonde, avec ses 4 frères et sœurs, "Recycollecte" qui recycle 10 000 tonnes/an de "Textiles, Linge de maison et Chaussures"… La société familiale, en partenariat avec Esybiz[1] trouve en Provence une terre promise où les centres de tri de textile sont inexistants. Invest in France Agency, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII), oriente alors ce projet vers Provence Promotion. Provence TLC ouvre en mars 2013 et est inauguré le 17 mai près de Marseille (Vitrolles) avec une double mission locale racontée par Thomas Fraineux, responsable développement et marketing : "revaloriser le textile grâce à l'emploi et revaloriser l'emploi grâce aux textiles"...

> Le centre local tisse sa trame provençale !

Le centre de tri à Vitrolles

Thomas Fraineux : Recycollecte est spécialisée dans la chaîne de la collecte de textile, du tri à la revalorisation. L'idée de s'implanter en Provence est partie d'une étude réalisée par un de nos fournisseurs du nom de Kroc'can (Toulon). Eviter les coûts de transports et les émissions de CO2 grâce à une implantation dans le sud, où les centres de tri TLC n'existent pas, nous paraît judicieux. Notre démarche écologique et en faveur d'un développement avec des partenaires locaux est très innovante dans le milieu du textile. Recycollecte[2] et Esybiz, immatriculées au Luxembourg, se rapprochent pour ce projet d'implantation dont j'ai eu la charge : recherche du site, des partenaires et des moyens humains.

(1) Société spécialisée dans le courtage de produits recyclables qui travaille avec des collecteurs dans le sud de la France.

(2) Outre le centre de Liège (Belgique) de 108 salariés, Recycollecte a ouvert un centre en Savoie de 12 salariés et est partenaire sur un site à Caen de 35 personnes.

> De la collecte à la valorisation

Thomas Fraineux : Au départ, la collecte est réalisée dans le milieu associatif (Croix-Rouge, chantiers d'insertion, etc.). L'éco-organisme qui organise la filière, nommé Eco-TLC, verse au centre de tri les taxes qui lui sont reversées. Notre centre de Vitrolles, seul de cette envergure dans la région, prévoit de valoriser 2 500 tonnes de TLC par an et d'embaucher 20 emplois en insertion, puis 30 d'ici 3 ans. Les 14 personnes qui travaillent actuellement ont des contrats d'insertion et viennent chez nous par l'intermédiaire de l'ETTI, entreprise de travail temporaire d'insertion. Nous ne produisons que 1 % de déchets dans nos centres de tri ! Alors que la moyenne nationale est à 10 % ! Ces déchets sont valorisés chez nous car ils partent dans un centre de valorisation énergétique. 100 % du flux entrant est donc valorisé.

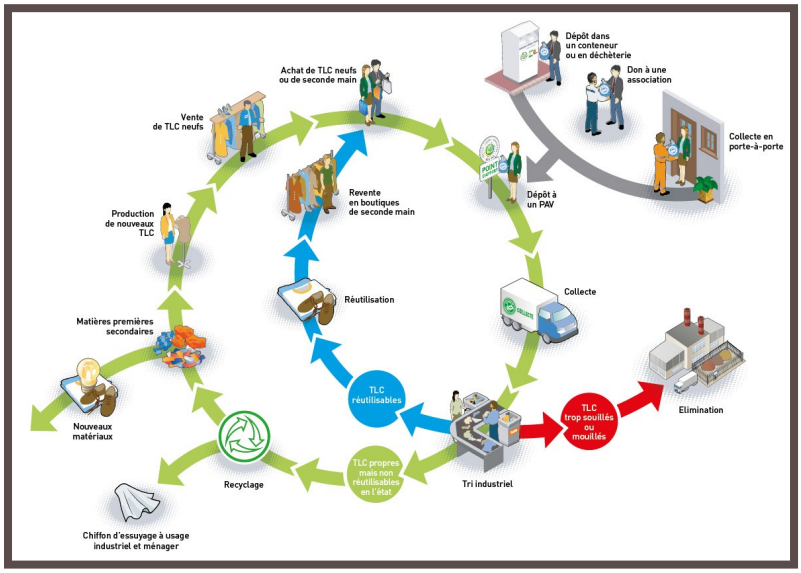

> Les 2 grandes familles du tri

Thomas Fraineux : Lorsque nous réceptionnons les TLC, un premier tri évalue 2 sortes d'utilisation future des produits :

- La réutilisation : le produit garde sa nature selon les demandes des clients et les fluctuations des marchés, réorientés principalement en Europe et Afrique ;
- Le recyclage : le produit est traité en nouvelle matière secondaire (isolant thermique automobile et bâtiment, chiffon pour l'industrie, etc.) dans des centres de R&D présents en France et spécialisés dans le recyclage textile.

En sortie de tri, nous obtenons 250 catégories sectionnées en de nombreux critères tels que taille, sexe, degré d'usure, saison, tendances…

> Un recyclage "maison"

Thomas Fraineux : Le système opérationnel à Vitrolles est semblable à celui que mon oncle a mis au point en Belgique. Notre méthode de tri est optimale et souple car elle bénéficie de notre savoir-faire. Le premier tri est réalisé sur une bande où circulent les TLC. Les agents placent les produits dans les bacs. Le second tri en catégories est effectué sur table. Les matières triées recyclées sur place entrent dans les presses qui forment les balles de textiles compressés selon les matières. Les chaussures sont revendues en l'état pour être recyclées par des sociétés spécialisées qui en extraient jusqu'à 40 parties différentes.

> Le tri au cœur d'un axe stratégique

Thomas Fraineux : La zone industrielle de Vitrolles bénéficie d'un axe autoroutier stratégique, de l'aéroport et du grand port maritime de Marseille : nous avons tout à proximité. Un de nos atouts réside dans notre faculté à nous adapter aux demandes de nos clients : grossistes (pour divers pays), fripiers, recycleurs et effilocheurs, etc. Notre travail en partenariat avec des entreprises locales et des collecteurs de la région favorise une activité dynamique et cohérente. A présent, notre tâche consiste à améliorer encore nos méthodes notamment grâce à des outils informatisés.

> Intégrer le système français

Thomas Fraineux : Pour nous implanter en France, il a fallu comprendre le système français dans son ensemble : création d'entreprise, fonctionnement de l'administration et notamment celui de l'emploi. C'est à l'Ambassade de France à Bruxelles que l'AFII, (voir encadré), nous a mis en contact avec Provence Promotion. L'agence de développement économique nous a aidé dans cet apprentissage, notamment en matière de législation du travail et grâce à des mises en contact avec Pôle Emploi, Paca Mode D'Emploi, la Direccte et la Mairie de Vitrolles. Nous n'aurions pas pu obtenir cela seuls. Le marché se développe actuellement, nous avons pu ainsi répondre à des appels à projet avec l'aide de Provence Promotion relative à la mise en place de points d'apport volontaire sur les communes du Pays d'Aix. Notre prochain challenge est d'être reconnu et tant qu'entreprise d'insertion (EI). Nous mettons tout en œuvre pour y parvenir à la rentrée avec l'aide des partenaires locaux.

Qu'est-ce que l'AFII ?

Créée en 2001, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) est un établissement public national à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle du ministre chargé de l'économie et des finances et du ministre chargé de l'aménagement du territoire.

L'AFII a pour mission la promotion, la prospection et l'accueil des investissements internationaux en France. Elle est l'organisme de référence sur l'attractivité et l'image de la France.
L'AFII s'appuie sur un réseau international, national et territorial. Elle travaille en partenariat étroit avec les agences régionales et locales de développement économique pour apporter les meilleures opportunités d'affaires et un service personnalisé aux investisseurs.

Le président de l'AFII est ambassadeur délégué aux investissements internationaux. L'AFII compte 160 collaborateurs, répartis entre son siège à Paris et ses 27 bureaux à l'étranger.

En savoir plus : > http://www.recycollecte.lu

PROVENCE PROMOTION
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ECONOMIC DEVELOPMENT AGENCY
Les Docks - Atrium 10.5 - 10, Place de la Joliette - BP 45607 - 13567 MARSEILLE Cedex 02 - FRANCE
Tél. +33 (0)4 96 11 60 00 - Fax +33 (0)4 96 11 60 11
provence-promotion@provence-promotion.fr - www.theprovencepartnership.com